

## **PÉTITION POUR L'INSTAURATION D'ASSEMBLÉES CITOYENNES EN RÉGION WALLONNE - Article 130 bis**

Nous, citoyens et citoyennes de Wallonie demandons au Parlement wallon la constitution d'une Commission délibérative composée de député·e·s et de citoyen·ne·s tiré·e·s au sort afin de débattre du point suivant :

En s'inspirant largement du « Dialogue citoyen permanent en Communauté germanophone », discuter de l'opportunité de créer une telle institution permanente en Région wallonne.

En effet, nous sommes préoccupé·e·s par le syndrome général du rejet démocratique. Il est dû au sentiment que les partis représentent davantage des groupes d'intérêts que l'intérêt général. Cette situation génère l'incapacité à proposer des solutions créatives, ambitieuses et socialement justes à la hauteur des défis de ce siècle.

La pertinence et la qualité des délibérations effectuées à travers la constitution d'assemblées de citoyen·ne·s tiré·e·s au sort ont été démontrées, tant en Belgique que dans d'autres pays d'Europe et d'ailleurs.

Améliorer notre Démocratie, c'est la meilleure façon de la protéger !

